OMALY SY ANIO, 1994, 33-36, 617-642

DIFFICILE EVEIL D'UNE CONSCIENCE NATIONALE : LE POIDS DES FORCES TRANSREGIONALES SUR LE DEVENIR DE LA COTE FRANÇAISE DES SOMALIS (1958-1960)

par

Colette DUBOIS (*)

Petite enclave de 23000 km^2, la Côte française des Somalis est enveloppée sur ses flancs septentrionaux et occidentaux par le puissant Etat éthiopien avec lequel, depuis l'ouverture de la voie ferrée Djibouti-Addis-Abeba (1917), des liens économiques ont été tissés : le port de Djibouti demeure encore l'exutoire naturel des ressources éthiopiennes. A sa frontière méridionale, s'étend le Somaliland relevant de la souveraineté britannique, colonie contiguë à la Somalia qui, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, fut confiée à l'Italie par l'ONU : la tutelle italienne doit prendre fin en 1960.

En quoi le réveil national du petit territoire français, aux portes du détroit Bab el-Mandeb, a-t-il été freiné, voire contrarié par des forces transrégionales qui ont agi sur la dynamique des forces internes, au cours des années cruciales de 1958-60 caractérisées par le mouvement de la décolonisation française ? Avant d'analyser leurs interactions, il convient d'en rappeler leur nature.

(*) Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer, Université de Provence.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

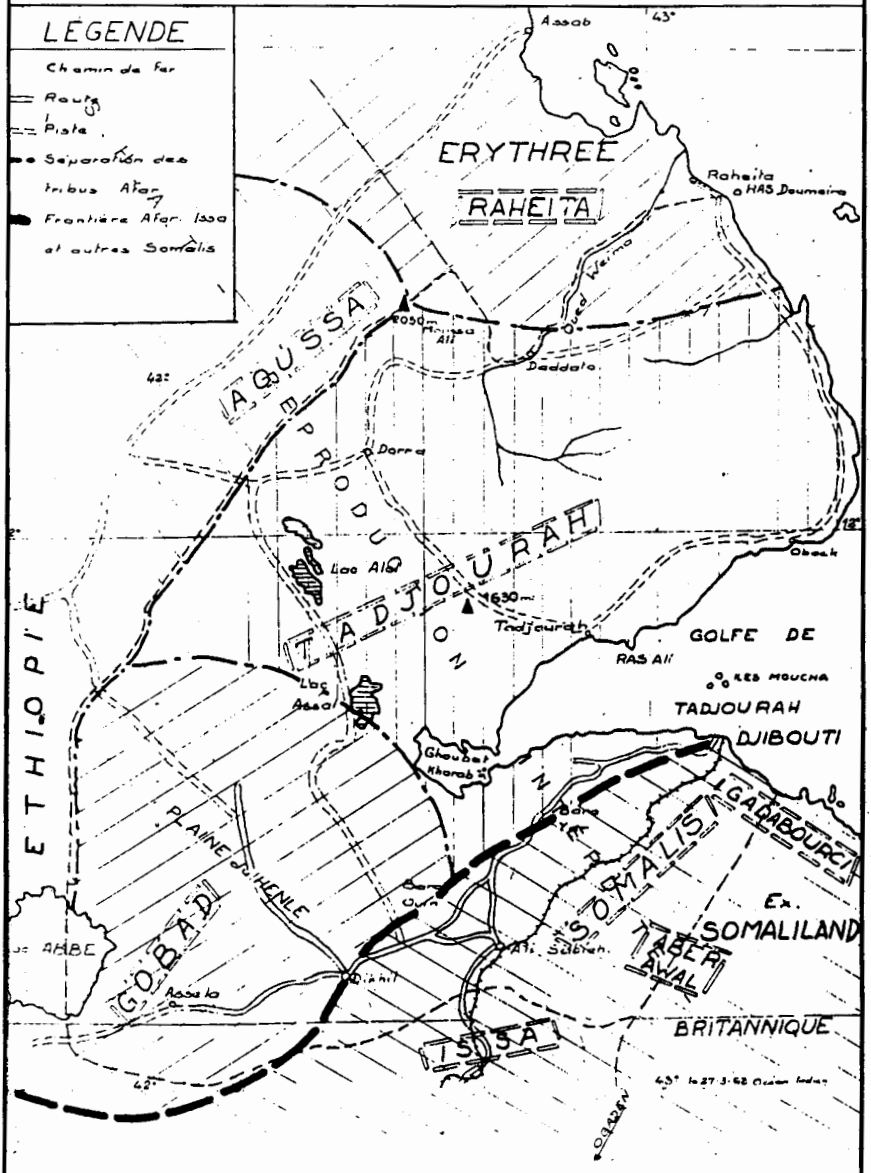

SOURCE : SHAT Somalia 04 36, Rapport trimestriel : Vie intérieure, Djibouti, Mars 1961.

I. LA COTE FRANCAISE DES SOMALIS, ENJEU DE FORCES TRANSREGIONALES

a. La portée du pansomalisme

Dans la Corne de l'Afrique, depuis 1946, se répandit l'idée d'unifier tous les peuples somalis qui, par le poids de l'héritage historique, parfois colonial, se trouvaient dispersés dans cinq zones : la Somalia, le Somaliland, la Côte française des Somalis, le Northern Kenya et l'Ethiopie -pour ces trois derniers territoires, seuls des secteurs périphériques étaient peuplés de Somalis. Le pansomalisme fut encouragé par les Britanniques : les regroupements régionaux, tel celui qui, relancé durant la guerre, conduisit à la naissance de la Ligue arabe (1945), leur donnaient, pensaient-ils, la possibilité de maintenir leurs zones d'influence, tout en donnant satisfaction aux éléments nationalistes. Evoqué par Lord Bevin (1946), le rassemblement de tous les Somalis devint un des thèmes prioritaires des différentes associations qui virent le jour tant au Somaliland qu'en Somalie[1].

En 1951, la *Somalia Youth League* ouvre un club à Djibouti : elle y attache une certaine importance dans la mesure où Djibouti, grande ville peuplée d'éléments somalis ayant rompu avec la hiérarchie tribale, peut être réceptive aux revendications du pansomalisme. Etre à Djibouti c'est certes pouvoir gagner les Issas - Somalis autochtones - à leur cause, c'est aussi, par les Issas, agir sur leurs frères de la province éthiopienne de l'Ogaden[2].

Le pansomalisme bénéficie d'une aide importante de la part du leader égyptien Nasser. Le Caire abrite des leaders nationalistes (contraint de quitter la CFS après son échec au référendum de 1958, le nationaliste de la CFS Mahmoud Harbi y séjourna plusieurs fois). La voie des ondes, "La Voix des Arabes" diffusée du Caire, leur est largement ouverte : des émissions en langue arabe mais aussi en somalie sont consacrées au problème des Somalis dispersés dans cinq territoires sous domination étrangère. Dans les années 1958-60, cette propagande s'intensifie à Djibouti, ce qui conduit les autorités françaises à prendre des dispositions pour la réduire.

"Le brouillage des émissions somalies de Radio Le Caire effectué depuis le 20 novembre donne des résultats satisfaisants. Une seule émission échappe actuellement

1. Parmi l'abondante bibliographie, retenons l'ouvrage : S. Trouval, *Somali Nationalism. International politics and the drive for unity in the Horn of Africa*, Harvard, 1963. Se reporter pour des compléments bibliographiques à : M.K. Sabad, *Somalia. A bibliographical Survey*, Londres, Greenwood Press, 1977.

2. Cet article s'appuie sur les informations fournies par le fonds Djibouti, en voie de classement, des Archives Nationales, Section Outre-Mer d'Aix-en-Provence (ANSOM). La dérogation obtenue pour dépouiller différents fonds d'archives de l'Armée (Service Historique de l'Armée de Terre - SHAT -, Château de Vincennes, Paris) m'a permis, à partir de ces sources, d'avancer certaines interprétations. SHAT, 40 S 5, Rapport de politique intérieure de la CFS en 1952 : influence du pansomalisme.

au brouillage, celle en arabe du Vendredi de 19 h 30-20 heures. Il a été demandé à l'Armée de l'Air de prendre les mesures nécessaires pour la neutraliser : ainsi toutes les émissions égyptiennes destinées au Territoire seront inaudibles sur un rayon de 200-300 km autour de Djibouti"[3].

L'Egypte cherche à former sur son sol des jeunes somaliens et pour cela, leur attribue des bourses d'études. En novembre 1954, ont été recrutés une centaine de jeunes gens :

"75 pour l'ex-Somalie italienne, 15-20 pour le Somaliland, 5-10 pour la CFS où cinq jeunes gens se sont déjà présentés"[4].

Depuis la Conférence de Bandoeng (1955) où Nasser s'est imposé comme leader du neutralisme positif et depuis la nationalisation du canal de Suez qui a entraîné un conflit opposant les forces coalisées israéliennes, françaises et britanniques aux armées égyptiennes, l'Egypte de Nasser, soutenue par Moscou, joue un rôle diplomatique marquant. Les nationalistes somalis reçoivent d'elle aides financières, voire matérielles mais surtout morales. Ainsi lors de l'assemblée de l'Organisation de la solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique, réunie au Caire du 26 décembre 1957 au 1er janvier 1958, ils peuvent s'y exprimer et font connaître la légitimité de leurs revendications territoriales. Ils défendent une cause juste, celle de la libération de peuples encore sous tutelle étrangère - britannique, italienne, française, éthiopienne. Les Somalis établis au Somaliland et en Somalia peuvent espérer une libération prochaine. En effet, lorsqu'en 1950, l'ONU confie la Somalia à son ancienne métropole, elle prévoit qu'au terme d'une décennie, des changements conduiraient le pays à l'indépendance. Londres, vis-à-vis de son territoire, se révèle aussi conciliante : en février 1959, pendant la visite du Ministre anglais Lennox-Boyd à Hargeisa, Londres fait connaître sa décision : elle accordera l'indépendance au Somaliland au moment où la Somalia accèdera à la souveraineté nationale (1er juillet 1960) ce qui aura pour effet de hâter l'unification des deux Etats somalis[5].

Le pansomalisme s'exacerbe donc lorsqu'il devient évident que l'année 1960 verrait l'accession à l'indépendance de la Somalia et du Somaliland qui se fondraient aussitôt en un seul ensemble : la République somalie, Etat relativement puissant d'une superficie de 638 000 Km2, peuplé de près de deux millions d'habitants. Jeune état à la recherche de son unité, cette république joue

3. SHAT, 14 H 65, Recueil mensuel de renseignements intérieurs CFS, novembre 1958.

4. SHAT, 40 S 5, dos. 3, Rapport du SDECE, 2 septembre 1954.

5. J. Doresse, *Histoire sommaire de la Corne orientale de l'Afrique*, Paris, Geuthner, 1971 (défend la thèse éthiopienne contre les revendications somalies) ; J. Drysdale, *The Somalie Dispute*, Londres, 1964 (soutient la thèse Somalie contre l'Ethiopie) ; I.M. Lewis, *Peoples of Horn of Africa (Somalia, Afar et Saho)*, Londre, 2e éd., 1969 ; "La Somalie indépendante", in *Présence africaine*, 3e trimestre 1961.

la carte du pansomalisme. Comme le définit la Constitution de juillet 1960, elle se fait un devoir d'unifier sous sa direction, tous les peuples somalis encore à l'extérieur de ses frontières, ceux du Northern Kenya, les Issas et allogènes somalis de la CFS, les Somalis de l'Ogaden : les cinq branches de l'étoile qui orne le nouveau drapeau national symbolisent le souhait de réunir les frères des terres irrédentes. Si sur le plan intérieur, ce programme de politique extérieure sert de ciment unitaire entre les deux anciennes entités, il déclenche, hors des frontières somaliennes, de vives réactions où se trouve impliquée la Côte française des Somalis.

Ainsi ce territoire, comme l'ensemble de la Corne de l'Afrique, était amené à devenir un enjeu pour des forces transrégionales. Le rapport des services militaires rédigé dès décembre 1957 précise quels sont les compétiteurs potentiels[6].

"L'attitude de la Grande-Bretagne à notre égard peut être définie : ne pas agir en personne contre la France pour sauvegarder la façade de l'entente cordiale mais sous prétexte de libéralisme, laisser les administrés d'Aden et du Somaliland exprimer leur opinion. Les attaques anti-françaises ne sont pas à proprement parler très virulentes mais elles existent. Elles disposent de moyens d'expression bien organisés tels les stations radio d'Aden et d'Hargeisa et la presse arabe d'Aden. Elles ont une certaine audience sur le Territoire de la C.F.S. Les thèmes utilisés récemment ont été la collusion de la France et d'Israël et la politique "colonialiste" française, notamment en Afrique du Nord. Cette propagande, si elle était isolée, ne serait pas dangereuse mais malheureusement elle suit les mêmes lignes que celles des pays arabes.

Ceux-ci, l'Egypte en tête, sont intéressés par la création de la Grande Somalie qui se rangera, espérent-ils, sous le drapeau de l'Islam. Ils sont de plus très axés contre la France à cause de l'Afrique du Nord. Aussi ne nous ménagent-ils pas dans leurs critiques. Ils ont une station radiophonique dont l'efficacité est connue : "La voix des Arabes" du Caire qui émet en arabe et en somali. Radio-Djeddah et Radio-Sanaa en sont encore aux premiers balbutiements et sont difficilement audibles à Djibouti. La presse arabe est importante et assez bien faite surtout les journaux égyptiens qui arrivent tout de même à Djibouti, malgré les interdictions gouvernementales. Leurs agents sont bien au courant des méthodes d'actions subversives et disposent de moyens conséquents. Les thèmes proposés sont : la communauté de race des Somalis, la fraternité des Arabes et des Somalis, l'identité de religion, la suppression du colonialisme européen et français, en particulier. Les pays arabes sont donc des adversaires sérieux (les plus dangereux de tous) et décidés à éliminer la présence française dans cette partie du monde.

6. SHAT, 04 Somalia 33, Rapport du Capitaine Ficheux, chef C.R.A. de Djibouti, 14 décembre 1957.

Il faut également citer les actions russes et américaines. L'U.R.S.S. , dans le cadre de sa politique générale, favorise l'éveil du nationalisme chez les peuples colonisés. Son action dans les Somalies, si elle est encore peu importante, justifie cependant l'existence de programmes diffusés en Somali par radio-Moscou.

Les U.S.A. s'intéressent à la C.F.S. en raison des projets élaborés vis-à-vis de l'Ethiopie. Et, sans prendre une nette position contre nous, ils ne feront rien pour nous soutenir...".

b. Une réponse immédiate à l'expansionnisme somalien : les revendications éthiopiennes

Les inquiétudes éthiopiennes face aux revendications territoriales du pansomalisme font l'objet de nombreux rapports, rédigés par les agents français accrédités auprès du gouvernement d'Addis-Abeba. L'Ethiopie est directement menacée par l'irrédentisme somalien puisque sa province de l'Ogaden figure parmi les cinq territoires peuplés de Somalis réclamés, indirectement par les ambitions somaliennes sur la partie méridionale de la CFS et sur la ville de Djibouti à forte majorité de Somalis. Or, cette zone détient d'importantes infrastructures économiques (le port, la voie ferrée) vitales pour l'Ethiopie. En effet, si cet Etat a profité des dispositions de l'ONU pour annexer l'Erythrée ce qui lui donne enfin un accés sur les rives de la mer Rouge, il n'en demeure pas moins que, dans la décennie 1950-60, l'outillage économique de la CFS soutient son économie.

"Un certain nombre d'informations sur les visées d'Haïlié Sélassié sur Djibouti a été recueilli au cours de ce trimestre. Les revendications exprimées par plusieurs personnalités appartenant au milieu dirigeant sont présentées sous forme amicale.

L'accession de la Somalie à l'indépendance amènera fatalement celle-ci, sous quelque forme, à revendiquer Djibouti. Tôt ou tard, la France devra céder aux pressions politiques, voire à la violence. Pourquoi donc ne pas conclure dès maintenant, un accord franco-éthiopien, reconnaissant les droits éthiopiens sur la CFS dont la partie peuplée par la population Dankalie est en fait d'obédience éthiopienne, dont le port est son débouché économique naturel. En compensation, l'Ethiopie reconnaîtrait la permanence des intérêts économiques, culturels de la France dans cette partie du monde et serait disposée à lui concéder une base militaire à Djibouti, au titre de la défense de l'océan Indien"[7].

Exprimées dès 1955, les ambitions éthiopiennes sur la CFS demeurent toujours réelles jusqu'à l'indépendance de Djibouti (1977) et sont évoquées soit au cours de négociations franco-éthiopiennes, soit à la tribune des organisations

7. SHAT 14 H 65, dossier 2 : 3e synthèse trimestrielle 1955, rapport du Deuxième Bureau n° 1437/2/CRA.

internationales (ONU, OUA). En outre, en politique extérieure, l'Ethiopie doit tenir compte du rôle sans cesse grandissant du leader Nasser qui défend les objectifs du neutralisme positif définis à Bandoeng et entretient des liens privilégiés avec l'URSS. Entourée par des puissances arabes et islamiques, pour affronter le panarabisme, l'Ethiopie, tout en se recommandant de l'esprit de Bandoeng, jouera la carte du panafricanisme. Dans cet équilibre diplomatique fragile, l'Ethiopie considère les orientations du pansomalisme comme étant des menaces pour ses propres intérêts. En outre, la Corne de l'Afrique ne risque-t-elle pas d'être gagnée par le panarabisme, influencé par le communisme ?

Lors de la Conférence du Caire qui se déroule du 26 décembre 1957 au 1er janvier 1958 et réunit 48 peuples d'Asie et d'Afrique - 500 délégués représentent 1500 millions d'individus soit 70% de la population du globe - la position de l'Ethiopie demeure précaire. Comme beaucoup de territoires de la péninsule arabique et de la Corne de l'Afrique restent encore sous domination colonialiste, leurs délégations peuvent reprendre à leur compte, les cinq principes de Bandœng. Ainsi, les représentants somalis présents (six membres de la *Somalia Youth League*, un délégué officieux de la CFS) évoquent le devenir du pansomalisme et le projet d'unifier les cinq territoires somalis. Leur mouvement reçoit le soutien des peuples afro-asiatiques et acquiert une audience internationale.

Quant à la délégation éthiopienne, elle évoque sa confiance aux Nations Unies, à la solidarité afro-asiatique, au désarmement et à la paix mondiale, à l'application des cinq principes de Bandoeng mais n'attaque pas la France pour les atrocités commises en Algérie, ni ne condamne les Occidentaux. L'Ethiopie modérée n'est pas toujours suivie comme le révèle le communiqué final évoquant le pansomalisme. Y est retenue la phrase *"évacuation de toutes les forces impérialistes du territoire somali"* alors que la délégation éthiopienne suggérait *"évacuation de toutes les forces impérialistes françaises, italiennes et britanniques du territoire somali"*, formule qui la mettrait à l'abri des revendications nationalistes sur sa province de l'Ogaden[8]. La presse et la radio du Caire l'attaque ouverte-

8. S. Jargy, "De Bandoeng au Caire, la Conférence de Solidarité des Peuples afro-asiatiques (26 décembre 1957) / 1er janvier 1958)", dans *Orient*, Paris, 1er trimestre 1958 ; B. Boutros-Ghali, *Le mouvement afro-asiatique*, Paris, PUF, 1969.

ANSOM, Djibouti 1 B 2, dossier 2 : Conférence du Caire, la délégation de la CFS, 26/12/1957. La rumeur insinuait que la CFS serait représentée par le nationaliste M. Harbi. Il n'en fut rien. Ce fut le ressortissant Ali Abdallahi Skikash, sorti clandestinement de Djibouti qui défendit la cause du pansomalisme. Voici un extrait de son discours :

"Je saisis cette occasion pour exprimer les souffrances et les espoirs du peuple Somali qui aspire à l'unité et à l'indépendance. J'affirme que c'est une tragédie douloureuse que de voir la Somalie, divisée en cinq parties... La France a usurpé les droits du peuple de Somalie et lui a dicté sa volonté... La France leurre le peuple en lui faisant croire qu'il est indépendant pour qu'il ne revendique pas son indépendance lorsque la Somalie accédera à son indépendance..."

ment comme le met en évidence l'émission en langue somalie du 31 décembre 1958 :

"L'Ethiopie, nation africaine, n'accuse-t-elle pas les puissances occidentales de colonialisme alors que des actes de répression ont été commis par elle dans les pays somalis ?"[9].

L'Ethiopie, indisposée par les résolutions de la Conférence du Caire qui la mettent directement en cause comme puissance co-partageante de la Somalie, participe, quelques mois plus tard, à la première conférence des Etats indépendants d'Afrique, organisée à Accra, à l'invitation du Premier ministre ghanéen (15-22 avril 1958). Y sont abordés les thèmes du neutralisme panafricain, de l'anticolonialisme. Est affirmé le droit du peuple algérien à l'indépendance et le FLN est reconnu comme son porte-parole légitime. Débordée par le déchaînement d'une agitation dirigée contre le colonialisme en général et la France en particulier, l'Ethiopie ne souhaite pas créer en reconnaissant le FLN un précédent dont les Somalis pourraient ensuite se réclamer. Son objectif est d'établir une politique d'équilibre, de bascule pour mieux sauvegarder son indépendance. Elle proclame son appartenance au bloc afro-asiatique pour s'assurer des voix à l'ONU au cas où la question somalie y serait abordée car elle se sait exposée aux accusations de colonialisme qu'entretiennent les Etats de la Ligue arabe.

Dans cette quête d'équilibre, elle maintient des relations avec Moscou, tout en se rapprochant des Etats-Unis car comme le note l'attaché militaire français en poste à Addis-Abeba :

"Le neutralisme de l'Ethiopie est plus apparent que réel car le souverain est persuadé qu'à l'heure du danger, il ne pourrait attendre son salut que de l'Ouest"[10].

La France suit de près l'évolution politique des pays de la Corne de l'Afrique et s'inquiète du succès du pansomalisme dans lequel elle voit encore une manifestation de la "perfide Albion" . En février 1959, l'ambassadeur à Addis-Abeba adresse un rapport au Ministre des Affaires étrangères dans lequel il évoque la position de Londres et de Washington.

"C'est sur un sophisme que repose l'argumentation britannique et américaine à savoir l'impossibilité d'empêcher l'union dès 1960 du Somaliland et de la Somalia. Rien ne presse en Grande-Bretagne sinon son désir de prendre la tête du mouvement pan-somalien que l'initiative projetée doit nécessairement déchaîner... Les chances d'aboutir à un réglement du problème des frontières deviendront nulles et l'antagonisme somalio-éthiopien prendra un caractère aigu pour le seul bénéfice des

9. SHAT, 14 H 65, Rapport n° 69/CRA/661 du Capitaine Ficheux, Djibouti, 25/12/1958.

10. Ph. Decraene, *Le panafricanisme*, Paris, PUF, 3° éd. 1964 ; "Pan-Africanism-Federations in Africa", *The British Survey*, Septembre 1963, n° 174.

fauteurs de troubles. L'irrédentisme somalien ne s'arrêtera pas aux frontières du Kenya et Londres se fait de grandes illusions en espérant contenir la Somalie dans le cadre du Commenwealth ...

D'autre part, le plan américain, d'après lequel Mogadiscio serait invité à accepter la consécration de la frontière provisoire, en échange de l'acceptation de l'union par Addis-Abeba, n'a aucune chance de succès ; d'ailleurs il n'a pas été présenté au Gouvernement éthiopien qui n'eût pu éventuellement s'y résigner que s'il était assorti d'une garantie de frontière et d'une renonciation officielle des Somalis à toute prétentions territoriales qui, en l'état actuel, ne peuvent être remplies ni à Washington, ni à Mogadiscio"[11].

Dans ce contexte, la France souhaite se rapprocher de l'Ethiopie, l'une et l'autre, devant affronter les problèmes liés à la réunification des cinq provinces peuplées de Somalis, projet soutenu par Nasser. Il faut donc, poursuit l'ambassadeur Sauvagnargues,

"conclure rapidement un accord franco-éthiopien. J'ai déjà signalé les efforts que je déploie. Malheureusement l'incurie éthiopienne constitue un obstacle redoutable. Je dois compter également avec les réactions anti-coloniales d'Ylma Dressa et des jeunes de Bandoeng d'après lesquels l'Ethiopie doit maintenant s'appuyer exclusivement sur le bloc d'Accra et proclamer que désormais l'Afrique appartient aux seuls Africains".

En dépit de ces quelques réserves, les négociations se poursuivent, hâtées par la visite officielle du Général de Gaulle. Est conclu l'accord franco-éthiopien de novembre 1959 qui donne à l'Ethiopie d'importants avantages économiques : cession de 50% des actions du chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti, taxes réduites et facilités douanières à Djibouti[12].

Au cours du premier trimestre 1960, le Gouvernement éthiopien et le Chef du territoire qu'accompagne une délégation de la CFS[13] étudient les modalités d'application de ce traité violemment attaqué par Radio Caire : les intérêts nationaux de la CFS ne sont pas pris en compte, par contre est favorisée l'Ethiopie impérialiste, ce qui révèle bien le caractère colonial et égoïste de la France. A l'opposé, les autorités françaises de Djibouti avancent d'autres arguments : la signature de cet accord a été inspirée par la volonté de prendre

11. SHAT 40 S 5, dossier 3 : Rapport de l'Ambassadeur Sauvagnargues au Ministre des Affaires étrangères, Addis-Abeba, le 5/2/1959.

12. Se reporter : "Traité franco-éthiopien du 12 novembre 1959 relatif au chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba", in *Notes et études documentaires*, n° 2658, avril 1960.

13. SHAT, 04 Somalia 34, Synthèse des renseignements intérieurs, 2° Bureau, Djibouti 15/2/1960. La délégation conduite par le Chef du Territoire Compain comprend Mohamed Kamil, sénateur, Ahmed Dini, Vice-Président, Ali Aref, Ministre du Travail, Mohamed Djama, Ministre de l'Agriculture, Daher Aden Douali, Conseiller de Djibouti, Abdi Dambil Egal, Conseiller d'Ali-Sabieh et Mohamed Aref, Conseiller de Tadjourah-Obock. Le député Hassan Gouled a décliné, en signe de protestation, l'offre de s'y joindre.

des garanties devant l'expansionnisme somali, par le souci de préserver les avantages économiques du port de Djibouti dont le trafic, tant à l'importation qu'à l'exportation, dépend de ses liens avec l'Ethiopie. On y voit aussi une parade, une assurance à terme pour le devenir de la CFS : ayant acquis des droits économiques substantiels, l'Ethiopie ne revendiquerait plus le territoire.

Le sort de la CFS devient donc un enjeu entre des forces régionales antagonistes, influencées par des courants de pensées novateurs (le pansomalisme, le panarabisme, le panafricanisme). En outre, par souci d'équilibre géostratégique, la France de la V° République cherche à se maintenir dans cet espace d'où elle peut contrôler l'océan Indien.

"La CFS constitue un capital stratégique de valeur. Son port moderne, son aéroport et son chemin de fer forment les éléments logistiques d'une grande base d'opération. La CFS et Madagascar forment les pivots de notre stratégie de l'océan Indien. Ils contribuent à la sécurité de la route des pétroles"[14].

Les leaders politiques de la Côte française des Somalis peuvent-ils rester étrangers à ces influences extérieures ? Ont-elles favorisé l'éclosion d'un nationalisme djiboutien ou bien ont-elles contribué à accentuer les forces centrifuges pré-existentes ?

II. LE POIDS DES FORCES EXOGENES SUR L'EVOLUTION INTERIEURE DE LA CFS

a. Le peuplement de la Côte des Somalis

La population de la Côte des Somalis apparaît comme étant très hétérogène, avec une forte concentration d'éléments divers dans la capitale Djibouti[15]. Le milieu naturel subtropical reste le domaine des éleveurs nomades, mais sous l'impulsion du colonisateur français, le port de Djibouti n'a cessé de grandir près d'une route stratégique, celle qui contrôle le détroit du Bab el-Mandeb. Relié à l'arrière pays éthiopien par voie ferrée, le port a connu un développement spectaculaire, n'a cessé d'attirer une main-d'oeuvre étrangère (Yéménites et Somalis des territoires voisins). Si les activités portuaires ont stimulé le commerce local et international, Djibouti cumule aussi les fonctions administratives et militaires. C'est donc une grande ville dynamique, en dépit de

14. SHAT 40 S 5, dossier 2, Rapport de la division de renseignements de l'Etat-Major de la Défense nationale pour le Premier Ministre, Paris, 6 juin 1959.

15. *Mer Rouge, Afrique orientale*, ouvrage collectif dont trois articles se rapportent à des études démographiques et sociales : R. Muller "Les populations de la CFS" ; M. Albospeyre, "Les Danakil du cercle de Tadjoura" ; R. Lamy, "Le destin des Somalis".

crises conjoncturelles, mais une ville très cosmopolite : en 1960, 55% de la population est formée par des communautés allogènes, soit 19 000 individus. Les Européens (Français, Grecs, Italiens), les Arabes (forte communauté yéménite), les Indiens, les Somaliens venus des territoires voisins (Issaks, Darods, Gadaboursis) côtoient les éléments endogénes qui, jusqu'à la Deuxième Guerre, paraissaient peu motivés par une installation urbaine : dans la mesure où cette capitale s'est édifiée en pays Issa, les Afars y sont quantitativement moins nombreux. Lors des sécheresses de 1948-49, de 1958 qui ont décimé les troupeaux, Issas et Afars ont recherché du secours à Djibouti : beaucoup n'en sont plus repartis. Avec l'exode rural qui prend ses racines dans la décennie 1950-60, la capitale connaît une véritable explosion démographique : selon une estimation de 1960, 74000 individus peuplent le territoire dont 36000 se sont établis à Djibouti. La capitale concentre donc la moitié de la population du territoire.

Face à ce macrocosme urbain, la majeure partie du territoire abrite une population d'éleveurs nomades, appartenant à deux grands groupes ethniques, les Danakil ou Afars et les Issas ou Somalis : en dépit de points communs (des coutumes religieuses et des modes de vie fort voisins), des rivalités ancestrales reposant en partie sur des luttes pour contrôler des zones de parcours ou des points d'eau indispensables aux activités pastorales, opposent ces deux communautés. Les Afars occupent les deux-tiers du territoire, au nord d'une ligne Djibouti- Dikhil. Les Issas, majoritaires dans le sud de la colonie, s'ils se rattachent à la grande nation somali, font une distinction entre eux et leurs frères de l'extérieur, les Somalis allogènes (Issaks, Darods, Gadaboursis). Bien que les statistiques officielles manquent, en 1960, la communauté Afar est dominante : les estimations donnent 30000 Afars pour 24000 Issas. Ce dualisme ethnique fait partie des données internes comme l'opposition entre une métropole cosmopolite, intégrée à l'économie mondiale et un monde rural, domaine des autochtones Afars et Issas.

Dans la zone de contact, dans la décennie 1950-60, les Afars et les Issas s'affrontent encore temporairement pour des vols de bétail mais cet antagonisme reste limite aux frontières ethniques. Dans la capitale et jusqu'en 1960, le dualisme ethnique est encore moins prononcé. En fait, face aux allogènes qui occupent des emplois rénumérateurs (dockers, commis, plantons), qui contrôlent le commerce (les Yéménites détiennent la majeure partie du commerce de redistribution), qui monopolisent les postes politiques, les deux communautés affichent une solidarité d'intérêt : les incidents ethniques de 1949 ont touché les Gadaboursis, Somalis allogènes ainsi que la population arabe :

"Il est à remarquer que si le mouvement actuel est dirigé contre Djama Ali, Gadaboursi du Somaliland élu comme conseiller, il est au fond dirigé contre les

Arabes, en particulier Saïd Coubèche auquel on reproche d'être à l'origine de toutes les menées politiques, d'être en relation avec la Ligue arabe. C'est le clan de Coubèche qui détient le monopole de la représentation. Les Somalis alliés pour la circonstance aux Dankali ne supportent qu'avec une grande impatience le monopole politique du clan Saïd Goubèche. Les élus Martine et Djama Ali sont sous la dépendance de Goubèche, quant à Goubèche, il a été élu au Conseil Représentatif de la colonie grâce aux voix des Européens de la CGT et des indigènes achetés"[16].

A nouveau, en 1956, la communauté arabe de Djibouti fait les frais du mécontentement général qui a fait peser une lourde menace sur leurs vies et leurs biens. Après ces dramatiques incidents, elle se replie quelque peu du devant de la scène politique et préfère composer avec les associations locales : en particulier, certains Yéménites contribuent au financement du club de la Jeunesse Dankalie-Issa, contrôlé par Mahmoud Harbi. L'administration française, rendue sensible aux dangers de subversion arabe, s'intéresse aussi à elle :

"La colonie arabe (5500 Arabes en C.F.S., presque tous concentrés à Djibouti) a le plus de cohésion et de moyens. Ce sont en majorité des commerçants et , par rapport aux Somalis, il est possible de les qualifier de riches. Un Comité arabe existe à Djibouti et perçoit de ses membres une cotisation mensuelle pour la "Défense de la Communauté Arabe". Certains de ses membres sont très actifs et encouragent les partisans de la Grande Somalie : ils reçoivent leurs mots d'ordre et leurs informations des pays de la Ligue arabe"[17].

B. La vie politique nationale de la Loi-Cadre au Referendum de 1958

Avant la césure brutale de septembre 1958, les associations politiques regroupent des hommes appartenant indistinctement à l'une ou l'autre des deux grandes ethnies, tel le Club Dankali-Issa. Parmi les organisations politiques qui se multiplent avec la mise en place de la Loi-Cadre, deux s'opposent le Mouvement d'Union Républicaine- le M.U.R. de Mahmoud Harbi - et le parti de la Défense des Intérêts Economiques et Sociaux- le DIEST d'Hassan Gouled[18]. Les divergences ne sont pas d'ordre ethnique - leurs adhérents se recrutent indif-

16. Les recensements font défaut ; nous ne disposons que des estimations démographiques. Voir la publication : "La Côte française des Somalis", *Notes et études documentaires*, N° 2774, avril 1960 :

ORIGINE	DJIBOUTI	ALI-SABIEH	DIKHIL	TADJOURAH	TOTAUX
- Danakil	2.240		7.760	20.560	30.560
- Somali	14.950	6.000	3.000		23.950
- Arabes	3.000				3.000
- Etrangers	16.000	140	270	200	16.610
- TOTAUX	36.190	6.140	11.030	20.760	74.120

17. SHAT, 40 S 5, Dossier 3, Evolution vue sous l'angle militaire du TCFS, au cours du 3° trimestre 1957, rapport du 2° Bureau, 22 octobre 1957.

18. Une bonne analyse de la vie politique intérieure est donnée dans : ANSOM Affaires politiques 2304 dossier 1 : Situation politique en CFS février 1958. Y figurent les statuts des différents partis politiques, leurs actions, leurs adhérents...

féremment dans tous les milieux -, peu d'ordre idéologique, mais relèvent d'une rivalité personnelle entre les deux leaders : s'ils ont oeuvré de concert, ces deux hommes se sont séparés après les élections de 1956 (Mahmoud Harbi, élu député, évince Hassan Gouled qui lui en tient rigueur) .

Le pansomalisme, s'il figure en arrière-plan de l'évolution politique du territoire, n'apparaît pas comme un réel danger avant 1958. La *Somalia Youth League* a bien ouvert un club à Djibouti : selon des estimations, au 1er avril 1951, il regroupe 500 sympathisants dont seulement 50 Issas parmi lesquels de petits fonctionnaires gagnés à la cause de la Grande Somalie[19]. De passage au Somaliland, en juin 1951, le leader Issa, Mahmoud Harbi, refuse la proposition du président du club SYL de Boroma qui lui demandait d'assumer la présidence de la section locale SYL de Djibouti. Après des débuts prometteurs, ce club SYL s'étiole et en 1957, il compte entre 60 et 70 adhérents dont seulement une vingtaine assiste aux réunions clandestines.

Le pansomalisme en CFS se développe assez tardivement : le leader nationaliste Mahmoud Harbi, en fait un thème de propagande uniquement à partir de l'été 1958. Certes, il bénéficie de soutiens extérieurs comme le rappelle le Capitaine Wastin :

"Lors des élections des membres du Conseil du Territoire de novembre 1955, Mahmoud Harbi est élu avec 50% des voix, aidé par de nombreux émissaires venus du Somaliland, par les émissions de Radio Hargeisa qui ont conseillé de voter pour lui. Il apparaît comme le candidat ouvertement patronné par SYL. Il convient de rappeler ses liaisons avec la Ligue arabe. L'influence de la propagande anti-française du Caire a touché les milieux arabes de Djibouti qui ont voté pour ce candidat autochtone nationaliste"[20].

Sans être un isolat, la CFS n'échappe pas aux courants novateurs qui, malgré tout, n'interfèrent guère sur les faits internes. Mahmoud Harbi qui bénéficie bien d'une double audience internationale, joue un rôle politique dans le cadre des institutions démocratiques françaises.

A la veille de la mise en place de la Loi-Cadre, le Général Garbay note que deux forces transrégionales peuvent avoir des répercussions sur l'évolution du territoire.

"Action de la ligue arabe. Propagande du Caire.
Elles s'exercent avec une intensité certaine par la radio égyptienne et le pélerinage à La Mecque. Les commerçants yéménites y sont sensibles. La population issa l'est également mais ne manifeste encore aucune réaction. Les Danakil (population indigène refoulée par les Issas dans la moitié nord du territoire) y restent indifférents

19. SHAT, 40 S 5, dossier 2, Rapport de politique intérieure, Djibouti, mars 1952.
20. SHAT, 14 H 65, dossier 1 : Synthèse trimestrielle (4° trimestre 1955), rédigée par le capitaine Wastin, 3/1/1956.

bien que professant la religion islamique mais se refusant à reconnaître l'autorité du Caire à cet égard. La population de la CFS est donc peu disposée à se révolter contre l'autorité française sous la seule impulsion de la ligue arabe.

Propagande pour la constitution d'une Grande Somalie.

D'inspiration britannique, cette propagande tend à constituer en 1960 une Nation Somalie. Elle se heurte à l'opposition déterminée du gouvernement éthiopien mais pour ce qui concerne la CFS, cette propagande paraît avoir des effets plus immédiats et plus dangereux que celle de la Ligue. Elle peut amener dès l'année prochaine des troubles entre Issas et Danakil. Ces derniers résignés à la souveraineté de la France n'accepteraient pas une tutelle somalie. En outre, elle peut entraîner les Issas au hasard des troubles politiques à se révolter contre la France..."[21].

La vie politique a bien été relancée au cours de l'année 1957. Deux listes s'affrontent - celle du MUR, conduite par le député Mahmoud Harbi et Saïd Coubèche et celle du DIEST du sénateur Hassan Gouled et du conseiller de l'Union française Mohamed Kamil. Au cours de cette campagne, sont uniquement abordés des arguments de portée interne comme la participation des autochtones à la cogestion du Territoire. La première liste soutenue par l'administration française, triomphe avec 3500 voix - les adversaires recueillent pourtant 2800 suffrages- et obtient l'ensemble des trente sièges à l'Assemblée Territoriale, au grand mécontentement du DIEST. Pourtant, les observateurs militaires constatent que les membres du MUR, arrivés au pouvoir, ont une certaine conception de leur rôle :

"la tendance générale des nouveaux élus est de vouloir tout régler par eux-mêmes. Le but est de prouver que l'administration française devient inutile et que les Somalis peuvent rapidement être en mesure d'assurer eux-mêmes leur gestion. L'exemple de la Somalie les incite à agir dans ce sens. La Loi Cadre est considérée comme une étape qu'il convient de franchir".

Ils analysent aussi la situation interne :

"Contre toute attente, les élections n'ont pas dressé les deux principaux groupes de tribus. Celles-ci ont été représentées à peu prés également dans les deux partis électoraux. Cette mesure a diminué l'influence des chefs traditionnels et a mis en sommeil, provisoirement l'antagonisme existant. Un autre élément intervient : le réveil de l'animosité des autochtones contre les Arabes. Le parti Gouled a en effet basé sa campagne sur le slogan suivant, "Pas d'étrangers à la conduite des affaires de la CFS". Elle visait les Arabes inscrits sur la liste Harbi : elle a été étendue par les électeurs de Gouled, en particulier les Danakil, à tous les Arabes vivant sur le territoire qui n'ont d'ailleurs jamais joui d'une bonne réputation parmi les autochtones..."[22].

21. SHAT, 15 H 88 : Rapport de l'Inspecteur des Troupes de la CFS, Paris, 4/5/1957.
22. SHAT, 40 S 5, dossier 3. Evolution du Territoire au cours du 3° trimestre 1957.

Le territoire fait donc l'apprentissage de la vie politique sans que n'éclatent des heurts ethniques, sans que ne s'imposent des idéologies étrangères. L'éveil du nationalisme atténue la portée des forces et influences exogènes.

c. 1958 : l'année des changements devient celle de la rupture entre les deux communautés

La réforme de la Constitution proposée par le Général de Gaulle déclenche une rupture dans le consensus général : l'opposition entre les deux partis, reflet d'un antagonisme profond mais personnel entre les deux hommes politiques, M. Harbi et H. Gouled, va maintenant reposer sur une conception divergente des liens entre la France et la CFS, le premier soutenant l'indépendance immédiate, le second plus favorable au maintien du Territoire dans la Communauté française.

De Paris, le député Mahmoud Harbi lance la campagne pour le référendum de septembre 1958 par une percutante prise de position, amplifiée par la presse française et égyptienne :

"L'indépendance que nous demandons ne veut pas dire divorce, ni sécession. Nous savons combien l'indépendance des faibles, des isolés est une illusion dans un monde dur où il devient indispensable de se grouper, de faire bloc avec ses amis pour survivre principalement sur les plans économiques et militaires. Notre choix, à nous, est fait. C'est avec la France que nous ferons bloc, au sein d'une alliance fraternelle dont nous fixerons les contours dès que nous aurons obtenu l'indépendance"[23].

Alors que personne n'a envisagé que se soit la CFS qui ouvrirait le chemin des Indépendances, avant même la Somalia et le Somaliland, la perspective inattendue du référendum relance le dynamisme des forces endogènes et exogènes du Territoire.

De retour en CFS, M. Harbi poursuit activement sa propagande, multiplie les réunions et les discours, s'appuie sur le solide réseau des associations de jeunesse pour mobiliser l'opinion publique, en particulier à Djibouti et dans sa ville d'Ali Sabieh, et défend avec détermination l'indépendance immédiate. Maintenant, ce remarquable tribun se fait le chantre du pansomalisme : il rappelle qu'il existe une communauté somalie, apte à se gouverner par elle-même en mettant fin à l'exploitation des populations locales par les Européens. La Côte des Somalis indépendante peut devenir le pôle autour duquel s'agrégeraient les quatre autres territoires peuplés de Somalis. L'opportunité lui est offerte de relancer, sous son égide, le pansomalisme et de composante secondaire, la CFS est à même d'être

23. *Le Monde*, 7 août 1958.

l'élément moteur et fédérateur du pansomalisme, schéma que n'ont point prévu les idéologues du mouvement. Mahmoud Harbi, dans son discours du 19 septembre, propose de planter le drapeau somali au soir du 28 septembre.

S'orientant vers la coupure avec Paris, Mahmoud Harbi s'engage alors ouvertement dans des courants de pensée nés hors du Territoire : le pansomalisme et le panarabisme. Il trouve ainsi l'appui des radios étrangères telles la Voix des Arabes, Radio-Hargeisa, qui retransmettent ses discours en langue somalie. Soutenu de l'extérieur, ce nationaliste se heurte localement à de vives résistances au sein même de son parti le M.U.R. Il soulève aussi une très violente réaction du DIEST dont les membres se mobilisent pour combattre ses idées de rupture. En outre, il réveille les ancestrales inquiétudes de la communauté dankalie, peu désireuse de voir son destin lié à la Grande Somalie.

Surpris par l'orientation adoptée par M. Harbi, le Chef de Territoire Mecker intervient pour défendre les intérêts français et orienter le choix des électeurs :

"Le Général de Gaulle a déclaré devant le Comité consultatif que le Gouvernement regardera le vote positif de la population des T.O.M. à l'acceptation de faire durablement partie d'un ensemble français de forme fédérale. Il s'ensuit qu'en vote négatif signifierait le refus de cette association avec toutes les conséquences. En terme plus précis, cela veut dire que le 28 septembre, les électeurs seront appelés à dire oui ou non à la Constitution et en même temps à la France..."[24].

Le résultat de ce référendum donne 8661 voix pour le "oui", 2851 pour le "non" : seul un quart des électeurs souhaite donc l'accession immédiate à l'indépendance. Au-delà des chiffres et des conséquences pour l'évolution politique du territoire, ce vote consacre la rupture entre les deux communautés dominantes. Les chefs Afars, menacés d'être intégrés à la Grande Somalie, profitent de leur emprise sur leurs administrés, pour défendre et imposer le "oui". A l'opposé, dans leur majeure partie, les Issas ont suivi la consigne d'Harbi. La rivalité afar-issa ne peut seule expliquer leur vote :

"Il faut y voir plutôt le développement d'un sentiment nationaliste somali qui les a fait se solidariser aux Darod et Issak. Mais tous les Issa ne sont pas favorables à la Grande Somalie"[25].

---

24. ANSOM Djibouti 1 B 2 : Allocution prononcée par le Chef de Territoire Meker diffusée par Radio Djibouti, le 14 août 1958.

25. SHAT, 40 S 5, dossier 3 : Synthèse du 3° trimestre 1958 du Colonel Bastian, 27/10/1958.
Résultats du Référendum du 28 septembre 1958 relatif à la Constitution de la V° République et de la Communauté en Côte française des Somalis.

CERCLES	INSCRITS	VOTANTS	SUFFRAGES EXPRIMES	OUI	NON
- Djibouti	9.494	7.165	7.122	4.702	2.420
- Ali Sabieh	975	496	488	230	258
- Dikhil	2.043	1.014	1.005	853	152
- Tadjourah	3.321	2.904	2.897	2.876	21
- TOTAL	15.833	11.579	11.512	8.661	2.851

La carte des résultats électoraux se calque sur celle de la répartition ethnique : le pays Afar a voté à 99% pour le "oui", le sud du Territoire et certains quartiers de Djibouti où les allogènes somalis naturalisés sont prépondérants ont opté pour le "non". Cette consultation électorale inaugure la durable scission entre les deux communautés et le paysage politique de la CFS doit maintenant tenir compte du critère ethnique.

d. Vie politique intérieure et ingérences étrangères du Référendum de 1958 à l'année cruciale de 1960

Dans un premier temps, le référendum suscite une grave crise interne. Peut-on maintenir au pouvoir le Vice-Président Harbi et des conseillers qui ont défendu la cause de l'indépendance ? Les partisans d'H. Gouled demandent que soit dissoute l'Assemblée Territoriale qui ne représente plus le choix des électeurs : cette décision reçoit le plein appui de l'administration française qui fixe au 23 novembre la date pour l'élection des conseillers. La campagne électorale mobilise les partis politiques, campagne caractérisée par des débordements comme la manifestation du 5 octobre dans les rues de Djibouti au cours de laquelle Mahmoud Harbi est blessé et quatre de ses ex-ministres, détenteurs d'armes prohibées, sont arrêtés par les forces de l'ordre. Pour défendre leurs positions nationalistes, M. Harbi et ses partisans ont créé l'organisation *Istiqal* mais jugeant cette dénomination trop agressive, ils déposent en octobre les statuts d'un nouveau parti, le Mouvement Démocratique Africain[26].

Face à ce parti qui recherche le soutien populaire et ne craint pas de mener "des actions subversives", l'administration française modifie sa stratégie politique : elle abandonne le leader Mahmoud Harbi pour un autre Issa, Hassan Gouled, nationaliste plus modéré que ne l'est son rival. En outre, les Afars jusqu'alors négligés par la France qui s'appuyait plutôt sur la communauté plus évoluée des Issas, vont être l'objet de toutes les sollicitudes. Par ce mouvement de balancier, la France relance le jeu des forces centrifuges intrinsèques. La modification du scrutin électoral (au scrutin de liste avec représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel), la nouvelle répartition des sièges de conseillers qui maintient à 8 le nombre de conseillers issas pour passer de 7 à 13 pour la représentation afar, garantissent une Assemblée Territoriale, acquise au maintien des liens du Territoire avec la France. Sa première tâche est de définir le statut de la CFS : est retenu celui de Territoire d'outre-mer. A la fin

26. ANSOM, Djibouti 1 B 2 : Vie politique 1958.

de l'année 1958, si la crise intérieure est apaisée, se durcit le clivage ethnique : dès le mois de février 1959, pour consolider leurs positions, les Afars fondent le Parti de l'Emancipation du Peuple Afar dans l'amitié française.

Les dirigeants d'une compagnie maritime implantée à Djibouti, la **CMAO**, perçoivent l'évolution politique du territoire ainsi :

"La situation politique apparaissait en octobre assez préoccupante. Les nouvelles élections du 23 novembre 1958 commandées par une modification du mode de scrutin (scrutin proportionnel) par une nouvelle répartition des sièges par circonscriptions donnent manifestement un avantage aux Dankali. Le résultat correspond aux prévisions. La liste de H. Gouled et Sahatdjan emporte 10 sièges sur 16 dans la circonscription de Djibouti contre 5 seulement pour la liste Harbi. L'alliance d'H. Gouled et des Dankali qui disposent évidemment de la totalité des sièges de la circonscription de Tadjoura-Obock donne une majorité très nette à l'Assemblée. Un problème demeurait : le choix du statut. Le 10 décembre, une grosse majorité des conseillers (28/32) a voté le maintien du statuo quo . Il y a lieu de noter d'ailleurs que dans ce vote M. Harbi s'abstint. Ce vote a une grande importance car il nous met à l'abri de l'aventure immédiate qui aurait pu se produire si les plans du député se réalisent : la création d'un Etat indépendant somali"[27].

Pendant cette période décisive où le sort de la CFS pouvait rapidement évoluer, les puissances étrangères ont révélé leurs positions. L'Egypte a mené une intense propagande anti-française et a soutenu sans réserve Mahmoud Harbi, le "sauveur de la patrie somalie". A Mogadiscio, à la veille du référendum, 3000 manifestants se sont réunis le 27 septembre devant le consulat français pour clamer des slogans anti-français et dénoncer les massacres qui auraient accompagné la campagne électorale. Tout autre est la position de l'Ethiopie : Radio Addis-Abeba invite les Danakil à voter "oui" au référendum . En outre, l'Ethiopie mobilise ses troupes à la frontière sud-est.

"Le Consul éthiopien à Djibouti l'a présenté comme une précaution pour empêcher les Issas Fourlaba, poussés par M. Harbi d'attaquer Djibouti. Cela confirme l'intérêt que l'Ethiopie porte à la CFS et leur volonté de s'implanter dès notre départ sans laisser le temps de s'organiser, à une quelconque Grande Somalie"[28].

Sans intervenir encore directement, les Etats de la région ne restent pas insensibles à l'évolution possible du territoire vers l'indépendance.

Les ingérences étrangères vont être plus marquées après 1959 au moment où le leader nationaliste Mahmoud Harbi, désavoué par ses concitoyens, continue le

27. ANSOM, 31 APOM 2, Rapport de Mr Douin de la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale, Djibouti, le 26/12/1958.

28. *Idem.*, note 25.

combat politique hors des frontières de la CFS. Il va défendre le pansomalisme dans un premier temps au Somaliland qui est en train de préparer son indépendance. Le Congrès du MNPS qui réunit toutes les organisations pansoma-liennes à Mogadiscio (31 décembre 1959) laisse éclater des divergences profondes entre les leaders potentiels :

"Le Congrès pan-somali qui devait se réunir à Mogadiscio a été remis sine die, les Congressistes n'ayant pu se mettre d'accord, chaque tête de délégation voulant s'attribuer le rôle de leader"[29].

Mahmoud Harbi abandonne alors la présidence du MNPS et proclame son intention d'en transporter le siège au Caire. Mis momentanément en veilleuse par les nationalistes de Mogadiscio, M. Harbi bénéficie du soutien total de l'Egypte. La radio du Caire diffuse une émission en langue arabe le 8 janvier 1960 au cours de laquelle *"M.Harbi invite tous les Somalis à continuer la lutte, d'être vigilants, prêts dans tous les domaines pour le combat final"*[30]. Homme politique en exil, il acquiert une audience internationale et défend ses idées nationalistes à la Conférence des peuples africains : le 30 mars 1960, il se rend à Accra et à Konakry afin d'obtenir le soutien politique et financier de N'Krumah, de Sékou Touré. Toujours avec l'appui de Nasser, il multiplie les contacts avec la Chine et l'URSS. Ainsi au moment où s'accélèrent l'unification et l'indépendance des deux Somalies, le nationaliste Mahmoud Harbi joue, sur la scène internationale, un rôle grandissant et devient l'avocat de la cause somalie. La propagande par la voie des ondes s'intensifie et son message en langue somalie, retransmis par La Voix des Arabes, le 25 mai 1960 fait connaître aux Somalis de la Corne de l'Afrique son action.

"La Somalie sera libre et aura sa souveraineté et son drapeau ... Somalis, partout où vous soyez, ne doutez pas de l'unité et de la liberté Somalie. Vous en avez la preuve devant vous : les deux grands territoires vont s'unifier...

Aux Somalis de Djibouti . Vous n'ignorez pas que les deux pays étrangers, la France et l'Ethiopie, ont signé des accords et que demain vous verrez dans notre port des Ethiopiens et qu'ils auront en main la situation du port.

Je vais vous parler de mon voyage. J'ai été invité à Konakry-Accra où j'eus l'occasion de prendre part aux discussions... Il y avait des représentants des trois Somalies qui ont formé une seule délégation. Les pays afro-asiatiques nous aideront. Ensuite, en passant par Rome et Genève, je me suis rendu à Pékin. J'ai rencontré une compréhension inattendue. Je me suis rendu à Moscou où j'ai eu des conversations très utiles avec les dirigeants de ce peuple. Maitenant, je suis au Caire..."[31].

29. SHAT Somalia 04 33, Rapport moral des forces armées du colonel Quilichin, Djibouti, 20/1/1960.
30. SHAT Somalia 04 34, Synthèse des renseignements internes du 2° Bureau, Djibouti, 15/2/1960.
31. SHAT Somalia 04 34, Renseignements intérieurs n° 3999, Djibouti, 19/9/1960.

Alors que M. Harbi occupe le devant de la scène internationale, une convergence de stratégie apparaît dans les propos de M. Harbi et de Mohamed Ibrahim Egal, nouveau ministre du Somaliland . L'un et l'autre désignent la CFS comme objectif prioritaire du plan de libération du peuple somali et insistent pour qu'une action énergique y soit menée avant le 1er juillet 1960, date de l'indépendance de la Somalia. Pour faire fléchir la détermination française de demeurer à Djibouti, il faut y créer les conditions d'insécurité et attaquer les centres économiques vitaux : dans ce contexte d'actions subversives commanditées de l'extérieur, se classe le déraillement du train, sur la ligne reliant Djibouti-Addis-Abeba, au kilomètre 74 (29 février 1960). A la suite de ce sabotage, le gouvernement d'Addis-Abeba adopte des mesures de rétorsion qui touchent les sympathisants pro-somaliens de son territoire. Vis-à-vis des autorités d'Hargeisa et de Mogadiscio, favorables au développement du pansomalisme, il montre sa détermination en mettant l'armée en état d'alerte et en concentrant ses troupes aux frontières méridionales.

En juillet 1960, les nouveaux dirigeants du jeune Etat fêtent l'unification et l'indépendance de la République de Somalie et rappellent que le rassemblement de tous les Somalis reste un objectif prioritaire. Cette politique extérieure ouvertement expansionniste n'est-elle pas nécessaire pour édifier une opinion publique commune et resserrer les liens entre les deux ex-colonies ? Le gouvernement de Mogadiscio condamne sévèrement les représailles éthiopiennes en Ogaden d'août 1960, critique l'attitude de la France qui, si elle prépare bien une consultation électorale en CFS, ne permet pas aux nationalistes somalis de s'exprimer librement. A ce ton déterminé, s'oppose pour d'autres dossiers une attitude plus conciliante : Mogadiscio, confronté à de graves problèmes économiques, doit créer un climat favorable aux investissements. Il faut donc en dépit des déclarations irrédentes, normaliser les rapports avec la CFS ; Mogadiscio invite les leaders d'Hargeisa à modérer leur propagande étrangère. Peut-on aussi émettre l'hypothèse que le gouvernement de Mogadiscio prend ombrage de la dimension internationale et charismatique du leader Mahmoud Harbi comme le laissent apparaître les rapports du Deuxième Bureau ?

"Harbi semble avoir perdu de l'influence dans les milieux d'Hargeisa et de Mogadiscio. Pourtant, la République somalienne est le refuge des nationalistes exilés qui complotent, s'organisent avec des subsides et bientôt du matériel que M. Harbi semble attendre d'Egypte, voire de Chine"[32]

32. *Ibid.*

C'est dans ce climat de suspicion que survient la tragique disparition de M. Harbi, dans un accident d'avion (septembre 1960). Fidèle à ses engagements, Abdel Nasser adresse ses condoléances au peuple Somali

"à l'occasion du martyr du leader somali Harbi et de deux de ses collègues, Mohamed Rachid Ali Ismaïl et Ibrahim Mahmoud Boreh, tous deux comptant parmi les grands commerçants somali. Ces trois martyrs avaient pris place à bord d'un avion égyptien qui a disparu en Méditerranée, après avoir quitté Genève, à destination de Rome"[33].

Le décès de ce leader nationaliste lève, en partie, les dangers de subversion qui menacent la CFS et soulage les autorités de Mogadiscio :

"Avant même la disparition de Harbi, des renseignements recoupés faisaient état de sa disgrâce et de celle de ses séides auprès des autorités gouvernementales. Si le drapeau a été mis en berne à Mogadiscio, Goumane se voyait interdire dans le même temps de prendre la parole en public pour saluer la mémoire du disparu. On parle même de la mise à l'écart pure et simple des nationalistes de la CFS, émigrés à Mogadiscio et considérés comme agitateurs dangereux par le gouvernement. L'affaire du trafic d'armes dans l'ex-Somaliland, traité le 14 octobre 1960 par Mogadiscio, montre la crainte et le danger de subversion en Somalie même. Le Vice-Président du Conseil, Hassan Boni, a dit à son homologue de la CFS, Ali Aref, que les armes saisies à Berbera n'étaient pas exclusiment destinées aux rebelles harbistes et que le Gouvernement somali s'il cherche l'unification, craint la poussée et l'opposition pro-égyptienne qui pourrait faire basculer la Somalie dans l'orbite du Caire"[34].

"La prudence, la modération du gouvernement de Mogadiscio est à noter. La normalisation des relations avec la France et la CFS et en même temps, la mise au pas de l'opposition pro-nassérienne et de nos tranfuges nationalistes se poursuivent.

Conséquences de la disparition de Harbi

La régression du danger pansomali est encore accentuée par la disparition de Harbi, venue à point pour lever une sérieuse hypothèse sur l'avenir du territoire. Sa mort a jeté la consternation chez ses amis, à désorganiser le mouvement nationaliste émigré qui avait d'ailleurs perdu les faveurs de Mogadiscio. Quand l'ex-sénateur Goumaneh essaya d'organiser une manifestation devant l'ambassade de France à Mogadiscio, en nous accusant d'avoir fait assassiner Harbi, les autorités somalis s'y opposèrent.

Comme des deux leaders du mouvement harbiste en exil, Abdulaye Chechacke a perdu la confiance de Pékin et celle des nations démocratiques africaines comme le signale, A. Diallo, leader communiste de Guinée de passage à Mogadiscio, il ne reste plus que la tendance Goumaneh"[35].

33. SHAT Somalia 04 34, Synthèse des renseignements intérieurs, n° 237, 12 octobre 1960.
34. SHAT Somalia 04 34, Synthèse des renseignements pour la période du 1er août au 1er novembre 1960 de l'Etat Major CRA, n° 461.
35. SHAT Somalia 04 34, Synthèse des renseignements n° 480, 18/11/1960.

Ainsi, hors des frontières et dès la disparition du leader Harbi, se constitue le Mouvement de Libération de la Côte des Somalis, animé par l'ex-sénateur Ahmed Goumaneh, Mahmoud Obsiye, ex-conseiller, Abdoubraham Djama "Andole", leader syndicaliste... En outre, ces nationalistes reçoivent l'appui des pays afro-asiatiques qui siègent à l'ONU comme ceux de la Ligue arabe. La Résolution 1514, adoptée le 14 décembre 1960 par l'Assemblée générale des Nations Unies, définit un droit international à la décolonisation : l'ONU doit aider le mouvement vers l'indépendance des territoires encore sous tutelle ou non autonomes[36]. Y figure la CFS car ce territoire n'a pas suivi le chemin de l'indépendance, pourtant offert lors du référendum de 1960.

En effet, ce scrutin s'inscrit dans un climat régional difficille : revendications somaliennes sur la CFS, vives réactions éthiopiennes. Les ingérences et les appétits des deux Etats voisins ne laissent pas les électeurs indifférents et le clivage ethnique se durcit. Toujours pour les mêmes raisons, la majorité des électeurs Afars, opte pour le maintien du territoire dans la Communauté, choix modéré dans la mesure où, par étapes et avec concertation avec la France, le territoire d'Outre-Mer pourrait accéder à l'indépendance. Par contre, les Issas souhaitent l'indépendance, sans pour autant fusionner immédiatement avec la République somalie.

Le non changement du statut, le maintien de l'inégale répartition des postes politiques incitent les Issas à se regrouper au sein d'une formation politique : le Parti du Mouvement Populaire. Le PMP, créé en octobre 1960, reprend les thèses de Harbi et bénéficie de subsides en provenance d'Hargeisa[37]. Il connaît un rapide succès, tisse des liens avec l'Union des Syndicats Indépendants

---

36. La Résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 contient la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. L'Assemblée Générale de l'ONU défend le droit à l'autodétermination des peuples encore sous tutelle.

37. SHAT Somalia 04 36, Renseignements intérieurs et extérieurs de la CFS, 24 novembre 1961. Se reporter aussi à la fiche de renseignements du Parti du Mouvement Populaire de la CFS, document n° 138 du 21/2/1961.

Ce mouvement s'est également constitué aux termes de la Loi du 1/7/1901 le 6 octobre 1960. Ses buts sont multiples : réaliser une grande amitié indissoluble entre la population et l'organisation de la jeunesse, élaborer une évolution sociale, lutter contre le tribalisme, l'intérêt personnel, la course au pouvoir, favoriser la stabilité politique mais aider à l'évolution. Il édite un bulletin en quelques centaines d'exemplaires en langue arabe et française. Les caisses sont alimentées par les adhésions et cotisations : quelques riches commerçants arabes toujours extrêmement prudents et désireux de préserver l'avenir fournissent des fonds. Le soutien financier d'Hargeisa et de Mogadiscio est possible. Les liens entre Abdouraman Djama, secrétaire du Syndicat indépendant autochtone de la CFS, et les dirigeants du PMP sont établis. Ce rapport conclut : "Succédant à l'ancien parti de M. Harbi, le Mouvement Populaire a réalisé l'union des Somalis de toutes les tribus de la CFS et trouvé un écho favorable dans l'ensemble de la population Somalie urbaine et rurale..."

Autochtones[38]. Son emprise sur les Somalis de Djibouti éclate en plein jour lors des manifestations qu'accompagnent la visite du Ministre Robert Lecourt (27 janvier 1961). Leurs banderoles réclament déjà l'indépendance et ces mouvements populaires préfigurent ceux de plus amples portées qui se déroulèrent lors de la visite officielle du général De Gaulle, en août 1966.

Quels peuvent être les contacts entre le PMP et le MLCS qui défendent, dans et hors des frontières, une cause commune ? Ont-ils les mêmes méthodes subversives et bénéficient-ils du soutien de la République somalie qui, en les finançant et en les aidant, peut hâter ainsi l'accession à l'indépendance de la CFS, premier but avant la fusion dans une Grande Somalie ?

En réaction, les Afars tentent de faire taire ce qui les divise, pour défendre leurs droits et leur position, caractérisée par le maintien du statu-quo avant d'aboutir à une indépendance par étapes comme le défend Hassan Gouled et comme l'envisage, avec moins de hâte, le Vice-Président Ali Aref. Le parti Union Démocratique Afar fonde une partie de ses revendications sur la préeminence des Afars sur les Issas[39]. Travaillé en sous-main par les interventions maladroites du Consul Général d'Ethiopie en poste à Djibouti, Demeke Ratta qui cherche à favoriser, par des largesses, les hommes politiques qui pourraient avoir de l'autorité sur les Afars (le Sultan de Tadjourah, Ibrahim Pacha, Kamil...), ce parti n'est pas inféodé à Addis-Abeba. L'Ethiopie n'envisage pas encore de soutenir hors de la CFS un mouvement d'indépendance pro-afar : elle s'y résoudra en 1964 en parrainant la naissance du Mouvement de Libération de Djibouti pour faire face à la montée du Front de Libération de la Côte de Somalie, né en Somalie en 1963 pour prendre le relais du MLCS.

38. SHAT Somalia 04 34, Synthèse des renseignements intérieurs, 18 février 1961.
"L'évolution du statut du Territoire était d'ailleurs la raison de la venue en CFS de Mr Robert Lecourt. Les manifestations que les Issas ont organisées en cette occasion en faveur de l'accession au statut d'Etat membre de la Communauté, si elles expriment les aspirations d'une partie importante des Somalis, n'en ont pas moins été soutenues par la République de la Somalie. Par contre l'accueil chaleureux réservé au cortège ministériel par la population dankalie a fait ressortir d'une façon absolument nette la confiance qu'elle porte à la France et le désir unanime des Danakil de voir maintenir la statut actuel. La cassure entre Somalis et Danakil est donc totale..."

CONCLUSION

Durant les années charnières 1958-60, la CFS ne prenait pas la voie de l'indépendance. Pourtant des hommes, comme Mahmoud Harbi, souhaitaient que le territoire l'inaugurât. Ses discours inspirés par des idéologies supranationales (le panarabisme) ou transnationales (le pansomalisme) ont réveillé les anciennes rivalités ethniques : la CFS, victime des forces centrifuges, ne parvenait à réaliser l'unité nationale.

Ainsi ce qui aurait pu n'être que des incidents sur le parcours qui conduisait à la naissance d'une nation, allait, par le jeu des forces transrégionales, être amplifié. La désunion des deux grandes communautés profitait à la puissance impérialiste français et aux Etats voisins : la République de Somalie et l'Ethiopie. Sans vouloir simplifier à outrance et établir entre pansomalisme et impérialisme éthiopien une relation linéaire causale, il faut convenir que ce dernier fut réaction avant d'être action. Outre ces intérêts polymorphes et divergents, de durables mutations touchaient la Corne de l'Afrique : l'indépendance et l'unification de la Somalie, la pénétration des influences nassériennes voire communistes. Face à cette donnée extérieure pro-arabe, et pro-communiste, un double réflexe voyait le jour. La République Somalie allait toujours défendre la cause du pansomalisme mais se démarquait de l'Egypte. L'Ethiopie quant à elle maintenait ses négociations avec les deux superpuissances et se rapprochait de la France : le maintien de la présence française en Côte des Somalis représentait une garantie vis-à-vis des appétits somaliens.

L'année 1958 marquait un tournant dans la vie de la future nation djiboutienne. A partir de cette date, les deux communautés Afars et Issas affirmaient leurs identités différentielles et les ingérences étrangères, tant françaises que somaliennes ou éthiopiennes, maintenaient pour de longues années ce dualisme qui ne cessa de s'amplifier. Ainsi entre 1958 et 1960, les interventions complexes des forces extérieures avaient accéléré le mouvement centrifuge des forces internes et par deux fois, l'indépendance qu'offrait la France à l'ensemble de ses colonies, fut repoussée : la communauté Afar, numériquement majoritaire, avait fait pencher la balance vers le maintien du territoire dans la mouvance française, en attendant des circonstances plus favorables à l'émancipation politique. Là reposait un des paradoxes de ce petit territoire, trop faible mais trop convoité : il échappait au mouvement général de la décolonisation française de l'année 60. Ici, le nationalisme luttait contre des courants fédérateurs de plus grandes amplitudes qui contrarièrent sa dynamique interne. Au-delà du dualisme intrinsèque révélé par les crises politiques de 1958-60, ne faudrait-il pas voir dans le poids de ces enjeux régionaux la cause du retard pris par le territoire pour accéder à la souveraineté nationale, acquise seulement en 1977 ?

FAMINTINANA

Tsy nandairan'ny herim-panovana izay nampizotra ny zanatany frantsay ho amin'ny fahaleovantenany ilay zanatany bitika kely ao amin'ny Morontsiraka Frantsain'i Somalia (CFS). Tamin'ny taona 1958 no nanokafan'i Ginean'i Sekou Touré sahady ny làlana, izay narahin'ny fanjakana afrikana miteny frantsay sy ny Repoblika Malagasy, nahazo ny fiandrianam-pirenèny tamin'ny taona 1960.

Na izany aza anefa, tamin'ny taona 1958 ilay mpitarika tia tanindrazana natao hoe Mahmoud Harbi dia efa niady ho an'ny fanafahana teo noho eo ny CFS. Natosiky ny rivotra nitsoka avy tany amin'ny Ejipt'i Nasser io fitiavan-tanindrazana io, ka nifanampy hiteraka ny atao hoa Pan-Somalisma. Nahasarika am-pahany tamin'ny Dzibotiana, indrindra moa tamin'ireo olompirenena Issa sy ny mpiavy somaliana ny tetikasan'i Mahmoud Harbi izay nitambesaran'ny Pan-Arabisma sy ny Pan-Somalisma, ary ny fihetsehan'ny mpomba ny federalisma tany amin'ny ambaratongan'ny faritany. Nanelingelina ny fiaraha-monina Afar anefa izany rehetra izany.

Ny fitsapan-kevibahoaka tamin'ny 28 septambra 1958 no nahitana ny fiantombohan'ny fisarahana teo amin'ny ankolafiny roa lehibe indrindra tao amin'ny CFS. Raha nangataka fanafahana faran'izay haingana ny ankamaroan'ny Issa, ny Afar kosa dia nitady izay hanemorana io andro io satria teo ny tahotra ny handrombahan'ny mpifanolo-bodirindrina matanjaka ity tany nafahina nefa tsy nanam-piahy ity. Tamin'ny volana Jolay 1960 dia teraka ny Repoblikan'i Somalia izay nanambatra an'i Somalia tamin'i Somaliland nitaky ny CFS ho an'ny Somali sy Issa. Ho fanoherana izany dia nilaza ho nanan-jo tamin'ny CFS i Etiopia, CFS izay ampahany kely bitika amin'ny zorony atsinanany, kanefa hany fivoahana ho an'ny lalamby Addis-Abeba-Djibouti. Nanana ny fiantraikany izany fifandrombahanan'ny ankolafiny roa izany tamin'ny fitsapan-kevibahoaka natao tao amin'io faritra io.

Noho izany, teo anelanelan'ny taona 1958 sy 1960, ny fidiran'ny hery samihafa ivelan'ny CFS dia nanafaingana ny fisintahan'ny hery anatiny ary vao mainka nampitatra ny lavaka nanasaraka ireo vondron'olona ireo. Nanararaotra izany toe-javatra izany i Frantsa ka nahatana ny toerany hatramin'ny taona 1977. Tsy azo nihodivirana intsony anefa ny fihetsehana izay nanomboka nahazo vahana, ka dia voafetra indray ny fanafahana ny CFS.

SUMMARY

The tiny territory of the French Somali Coast (CFS) had escaped the dynamics that had led the French possessions towards their independence. As early as 1958, Sékou Touré's Guinea opened the way, followed by the African francophone states and the Malagasy Republic which, in 1960, accessed to national sovereignty.

However, as early as 1958, the nationalist leader, Mahmoud Harbi, was militating for an immediate emancipation for the CFS. This nationalist wave had been swollen up by the winds blowing from Nasser's Egypt, and added to the build-up of Pan-Somalism. Mahmoud Harbi's program, influenced by Pan-Arabism and Pan-Somalism, pro-federal movements at the regional level, was attractive enough for part of the Djiboutian opinion, especially the Issa citizens and Somali newcomers. However, it was disquieting for the Afar community.

The consultation of 28th September, 1958 saw the beginning of the rupture between the two main groups of the CFS. While the majority of the Issas claimed a rapid emancipation for the territory, the Afars wanted to postpone the date for the fear that a newly and too hastily emancipated territory become a defenceless prey to its powerful neighbors. In July 1960, the unification of Somalia with Somaliland gave birth to the Republic of Somalia which, in the name of Pan-Somalism, demanded the Somalis-Issas populated CFS. By reaction, Ethiopia expressed rights over the CFS, a minute appendice on her eastern flank, which harboured the only portuary outlet for the Addis-Ababa-Djibouti railroad. This double territorial ambition had had impact over the various electoral consultations organized within the territory.

Thus, between 1958 and 1960, the complex interventions of various forces from outside the CFS had accelerated the centrifugal movement of the internal forces, accentuating the gap between both communities. France benefitted from that situation and maintained her presence until 1977. At a time when an unavoidable movement was gaining in force, trans-regional forces had impeded the CFS' emancipation.